



MAINTIEN DES PIEDS PRODUCTIFS

Le premier facteur de productivité est le pourcentage de pieds productifs, qui baisse plus ou moins rapidement en fonction de la mortalité des pieds : maladies du bois, blessures par matériel de travail du sol sous le rang, etc.

La décision de remplacer des pieds manquants doit prendre en compte plusieurs facteurs : l'origine de la mortalité ou de la maladie, le taux actuel de manquants, l'état sanitaire de la parcelle (viroses), la durée prévue avant l'arrachage, le mode de faire-valoir...

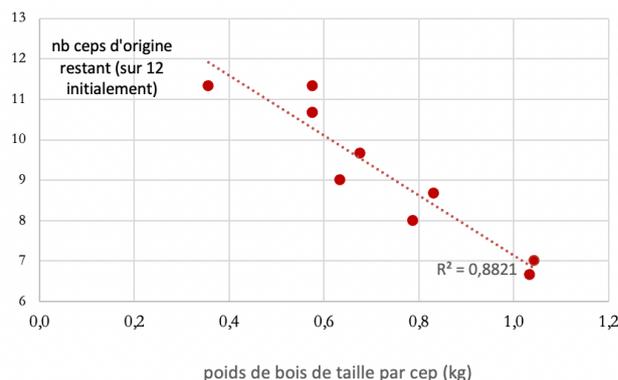
À cet objectif de production s'ajoute le respect du cahier des charges AOC Cognac ou AOC Pineau des Charentes. Un pourcentage maximal de pieds manquants est autorisé suivant la densité de plantation :

- ✔ **Densité inférieure à 2 500 pieds / hectare :**
< 20% de pieds manquants,
- ✔ **Densité comprise entre 2 500 et 2 900 pieds / hectare :** < 25% de pieds manquants
- ✔ **Densité supérieure à 2 900 pieds / hectare :**
< 35% de pieds manquants.

Pour ce qui est des IGP ou vins de France, le cahier des charges ne prévoit pas de pourcentage maximum de pieds manquants. Pour maintenir le taux de pieds productifs, le viticulteur a plusieurs solutions à sa disposition.

1. MAITRISE DE LA VIGUEUR DE LA VIGNE

Des expérimentations menées par le BNIC depuis plus de 20 ans sur un site d'essai en grande Champagne a démontré que l'excès de vigueur de la vigne augmente la mortalité des ceps des vignes mesurée sur 360 ceps dans un dispositif en bloc randomisé de 12 ceps par placette x 3 répétitions x 10 modalités. Les résultats de cet essai ne sont pas extrapolables à toutes les situations. Il reste néanmoins une vigilance à observer quant à la sur fertilisation, conduisant à ces excès de vigueur contrairement à l'enherbement des inter-rangs ou un rang sur deux qui réduit cet excès.



Essais relation vigueur (poids de bois de taille) et nombre de ceps d'origine restant après 20 ans ©BNIC

2. ENTREPLANTATION OU COMPLANTATION

En cas de mortalité des jeunes plantiers, l'entreplantation doit être réalisée le plus tôt possible. C'est aussi le cas sur vigne adulte et dans le cadre de la lutte contre les maladies du bois. C'est une technique qui requiert une main d'œuvre importante et une attention particulière (préparer les trous, planter, entretenir les plants...). On constate de nombreux échecs et une entrée en production souvent décevante.

Le taux de réussite dépend :

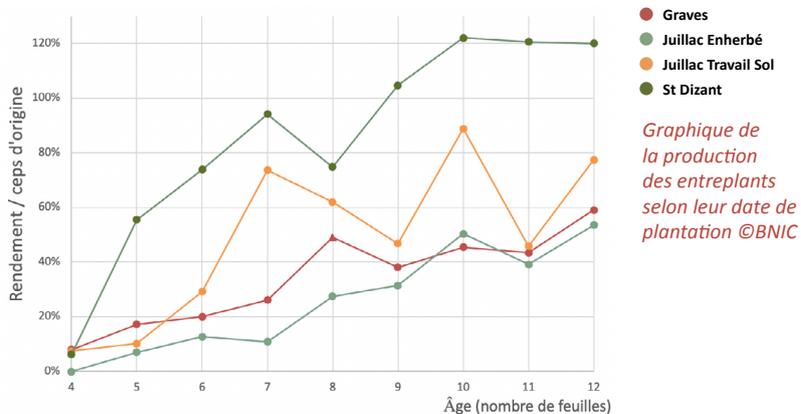
- ✔ Des dégâts occasionnés par les travaux mécaniques (travail du sol sous le rang).
- ✔ De la sensibilité au gel accentuée par les poches.
- ✔ De l'arrosage : plants à l'enracinement superficiel très sensibles au manque d'eau, sensibilité aggravée par la présence d'adventices.
- ✔ De la concurrence des plants voisins (système racinaire et végétatif).
- ✔ De la compaction du sol.
- ✔ De la présence d'adventices à proximité du jeune plant durant ses 4 premières années.



Conseils pour réussir son entreplantation :

- Choisir un porte-greffe vigoureux pour favoriser l'implantation racinaire du complant.
- Réserver l'entreplantation aux jeunes vignes de moins de 20 ans.
- Se concentrer sur une surface raisonnable (10% maxi de la surface du vignoble/an) afin d'avoir moins de pertes de temps pour l'ensemble des travaux.
- Etablir un plan pluriannuel d'entreplantation (cycle de 4/5 ans) :
- Prévoir l'arrachage assez longtemps avant la replantation afin de prendre soin d'enlever les racines, de reboucher les trous et de préparer le sol.
- L'utilisation de plants hauts demande moins de précaution que les plants classiques et l'établissement est plus facile
- Plantation de mars à début avril mais possible en novembre dès la chute des feuilles avec des plants en pots. (Ne pas mettre d'engrais au fond du trou : risque de brûlure. Arrosage impératif 20 à 30 L/pied plus granulés anti-limaces).
- Compter 4 jours de travail pour 500 plants l'année de plantation, plus temps d'établissement les années suivantes.
- Favoriser un puits de lumière autour du jeune plant en taillant les plants adjacents en guyot simple.

Un réseau d'essais conduit par les chambres d'agriculture et le BNIC permet de quantifier l'entrée en production d'entreplants. Le graphique illustre la production des entreplants ramenée à celle des pieds d'origine, pour s'affranchir de l'effet du site (la mortalité d'une partie de ces entreplants vivants n'est pas prise en compte). Il ressort que pour 3 sites sur 4, il faut attendre environ 10 ans pour que les entreplants produisent une demi-récolte seulement.



3. RECÉPAGE

Consiste à couper le tronc au-dessus du point de greffe, puis le reconstituer à partir d'un gourmand. Ceci permet de régénérer le tronc et d'éliminer les nécroses des bras accumulées par des années de taille.

Cette technique présente de très bons taux de réussite sur Ugni blanc quand elle est appliquée dans de bonnes conditions : parcelle encore peu touchée, recépage en mars, hauteur suffisante au-dessus du point de soudure.



Plusieurs modalités sont possibles :

- **Recépage des ceps à symptômes (marquage des ceps en végétation, coupe l'hiver suivant)**

S'il est choisi, ce recépage doit être mis en place dès les 1^{ers} symptômes : d'esca. Il est dans un premier temps nécessaire de repérer les ceps malades. Puis il faut couper le bras ou le tronc malade assez bas pour ne plus avoir de nécrose. À la période de l'épamprage, un gourmand bien situé dans le sens du rang est conservé et tutoré. Ce rameau servira plus tard à établir le cep. L'intérêt du recépage est une mise en production rapide, le nouveau plant formé aura la chance de pouvoir utiliser l'enracinement déjà en place.

- **Recépage préventif systématique : il s'agit de recéper par rangs entiers avant l'apparition massive de symptômes.**

Cette technique a l'avantage d'éviter la baisse de production progressive des pieds malades jusqu'à leur mort. Elle représente des chantiers plus simples que des interventions au pied. Le retour en production est très rapide : dès la deuxième année le rendement retrouve son niveau d'origine voire plus. Pour éviter la perte de récolte l'année du recépage, on peut anticiper le recépage en conservant un gourmand l'année précédente.



4. MARCOTTAGE/PROVIGNAGE

Cette technique est plutôt conseillée pour maintenir une parcelle quelques années de plus. Elle consiste à enterrer un sarment encore attaché à la souche-mère dans une tranchée de 15 à 20 cm en faisant ressortir une portion de rameau portant 2 yeux. Les autres yeux auront été éborgnés. La partie enfouie prend racine et reproduit un plant identique au plant-mère. Il est nécessaire de marcotter un plant sain car toute affection touchant le plant-mère sera véhiculée au plant marcotté. Il faudra faire attention lors du travail du sol de ne pas couper le lien qui unit le plant-mère et le nouveau plant.

L'affranchissement est déconseillé car les racines néoformées sont issues du cépage, donc sensibles au phylloxera. À terme, elles ne suffisent pas à assurer le développement du plant et le lien au pied d'origine doit être conservé.



5. CURETAGE

Le curetage est une méthode utilisée pour assainir les pieds. L'objectif de ce travail est d'ouvrir le cep et de retirer tout le bois malade (amadou) à l'aide d'une petite tronçonneuse. Cette opération est à effectuer dès l'apparition des premiers symptômes de maladie du bois.

6. SYNTHÈSE DES SOLUTIONS

Cette panoplie de solutions offre un choix au viticulteur, qui peut les combiner dans le temps sur une même parcelle : entreplantation tant que la parcelle est jeune, éventuellement recépage, provignage quand la parcelle est âgée et proche de l'arrachage.

Techniques	Avantages	Inconvénients	Taux de reprise
Entreplantation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeune plant indemne ✓ Peu technique 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Coût et temps important ✗ Mortalité parfois importante ✗ Lente entrée en production 	<ul style="list-style-type: none"> ● Très variable (plant, sol, millésime, entretien)
Recépage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bon taux de réussite -Mise en production rapide ✓ Enracinement déjà en place ✓ Facilité de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Si peu de ceps concernés, difficile d'en prendre soin ✗ Solution provisoire ✗ Temps de travaux importants les premières années 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dépend de la santé du tronc ● Bon si parcelle vigoureuse
Marcottage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Moindre coût ✓ Retour en production rapide ✓ Facilité de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Echec si pied-mère atteint d'une maladie ✗ Fragile, difficile à protéger des outils du travail du sol 	
Curetage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien de la productivité ✓ Possible toute l'année 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Long et technique ✗ Compliqué sur cep « fin » 	

©Crédits photos : CIA 17-79, CA 16.